



Projet Educatif Local 2019-2022

Commune de LA JARNE



Sommaire

Préface

P. 3

Partie I : Présentation du territoire

P. 4

Partie II : Bilan et diagnostic du PEL 2016-2018

P. 12

Partie III : Projet Éducatif Local 2019-2022

P. 33

Le mot de la fin

P. 40

Annexes

P. 41

Préface

Ce nouveau Projet Educatif Local (PEL) a été construit collectivement et prend une forme volontairement simplifiée afin de donner envie d'être lu, feuilleté et qu'il devienne ainsi un vrai support d'informations, accessible aux familles et à tous les habitants de la commune mais aussi un guide pratique pour les agents et les élus.

Au-delà de la réponse aux exigences de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), de l'Éducation Nationale et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), ce projet est surtout une démarche d'amélioration continue menée par la commune et ses acteurs à travers la définition d'un programme d'actions partagées, qui s'inscrit dans la continuité du projet échu au 31 décembre 2018.

Ce projet qui était la démonstration de la volonté municipale de mettre les enfants et leurs familles au centre de ses actions, s'est vérifié dans les actes notamment avec la création d'un service enfance jeunesse, étoffé au fil du temps. L'évaluation de ce service et le questionnement sur sa forme qui sont en cours ne remettent pas en cause les orientations de ce projet qui sont le fruit d'une étroite et fructueuse collaboration entre les agents de ce service et les élus ; bien au contraire, elles lui serviront de fil rouge.

Ce projet est écrit à l'échelle de la commune mais sa réalisation s'entend bien au-delà. La mutualisation est déjà au cœur de nos pratiques et nous comptons continuer à la développer.

Cette volonté est déjà actée avec la mutualisation de notre Relais d'Assistants Maternels (RAM) depuis 2014 avec les communes d'Angoulins, Salles Sur Mer, Saint Vivien et Thairé, et de temps de réflexion conjoints menés en continu depuis.

Elle a été renforcée en décembre 2018 par la co-signature avec ces mêmes partenaires et la CAF d'une Convention Territoriale Globale, marque de la volonté de réfléchir collectivement aux réponses à apporter à nos habitants, aux familles, aux enfants et cela sans effacer les singularités qui font la force de chacun de nos territoires et auxquelles nous sommes profondément attachés.

Nous vous invitons donc à la lire, à le feuilleté et à le faire vivre, avec nous et tous les acteurs qui œuvrent au quotidien pour sa réalisation.

PARTIE I. Présentation du territoire

1. Contexte politique et urbain

Le territoire de notre commune est singulier. A deux pas de la ville et des champs, au sein de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et de ses presque 168 000 habitants, il est traversé chaque jour par plus de 20 000 véhicules alors que notre village compte à peine 2 500 habitants qui vivent aux rythmes d'associations hyperactives et d'un service enfance jeunesse qui l'est tout autant depuis sa mise en place à la rentrée 2017.

La majorité des locaux petite enfance et enfance est centralisée au niveau du groupe scolaire, mais tout le village est un espace d'accueil. L'ouverture vers l'extérieur est une volonté forte pour que les enfants s'ancrent dans leur territoire mais ne soient pas systématiquement dans les mêmes locaux.

Le PLUi prévoit une extension des habitations portant notre population à environ 3 000 habitants d'ici moins de 10 ans.

La commune dispose de nombreux équipements qui font l'objet d'importantes réfections depuis 4 ans notamment en matière de maîtrise de la consommation énergétique :



- une salle des fêtes (salle Mélusine) qui accueille également beaucoup d'activités associatives,

- un complexe sportif comprenant un gymnase, 2 terrains de foot/touch rugby, un terrain de tennis en extérieur, un city stade et l'Espace Jeunes.

- un parc avec jeux pour enfants, terrain de boules et le Médiabus tous les vendredis

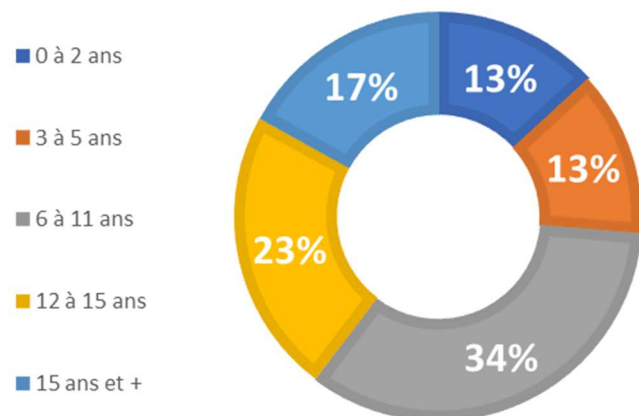
- un groupe scolaire regroupant 7 salles de classe, une salle informatique, une salle de motricité, une salle de sieste, 4 salles d'activités, un restaurant scolaire, un plateau sportif, 2 cours de récréation, un poulailler et un verger

- la salle des Trainelles à proximité du groupe scolaire spécialement aménagée pour les 0-3 ans

2. Contexte démographique

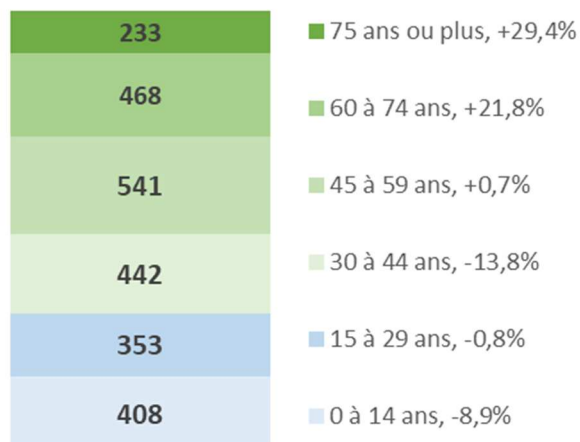
Répartition des enfants par tranche d'âge

Source Données CAF 2017



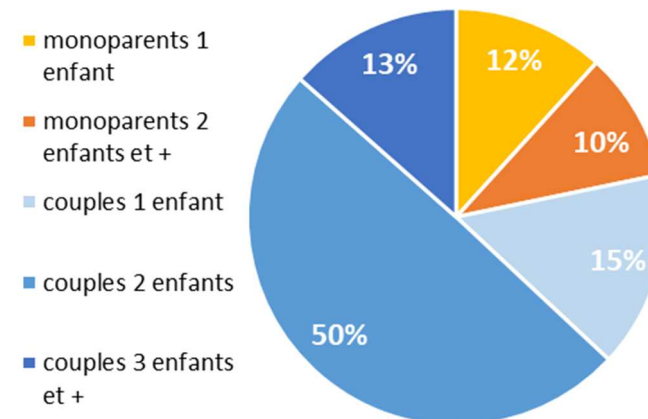
Répartition des 2445 hab. par grandes tranches d'âges, variation depuis 2010 (+1,1%)

Source INSEE 2018 POP - T0



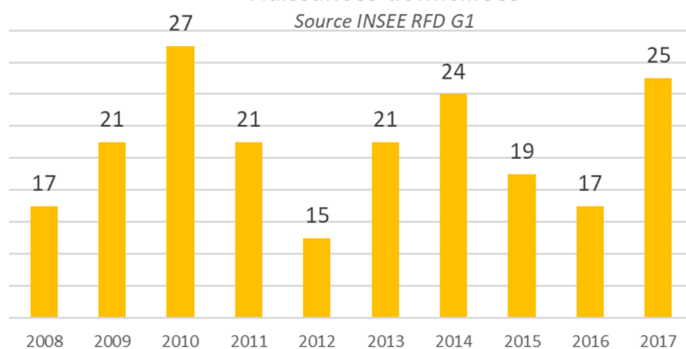
Structure familiale

source Données CAF 2017



Naissances domiciliées

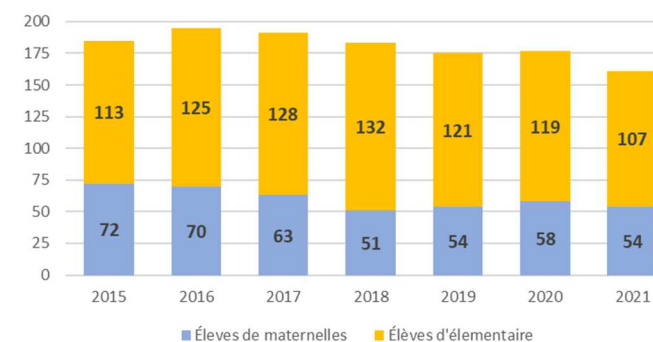
Source INSEE RFD G1



LES CONSTATS

- vieillissement de la population
- maintien du nombre de familles monoparentales
- baisse des effectifs des écoles avec fermeture d'une classe de maternelle à la rentrée 2018 et risque de fermeture en élémentaire à échéance 2021
- nombre de naissances très fluctuant

Effectifs des écoles



3. Les acteurs du territoire



4. Organisation technique



5. Les accueils communaux

Le relais d'assistants maternels (RAM)

Dispositif intercommunal avec les communes d'Angoulins, de Saint Vivien et de Thairé, rejoint par Salles sur mer en 2019, le RAM est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges ouvert aux professionnel(le)s de l'accueil à domicile (assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile) aux parents et futurs parents. Son objectif est de créer un environnement favorable à l'accueil individuel.

Les missions du RAM s'articulent autour de deux publics :

- Les professionnels de l'accueil à domicile :
 - il informe sur l'ensemble des métiers de la petite enfance
 - il informe sur l'accueil individuel, les démarches liées à l'agrément ainsi que les conditions d'exercices
 - il accompagne dans la pratique quotidienne et de professionnalisation
 - il offre un espace de rencontres lors de temps collectifs avec les enfants (ateliers, jeux libres...)
- Les familles :
 - il informe sur les différents modes de garde existants
 - il transmet les coordonnées des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et leurs disponibilités
 - il délivre une information générale sur les droits et devoirs en tant que parents employeurs
 - il propose écoute et accompagnement concernant l'accueil des enfants.

Le RAM fonctionne sur 2 temps avec des objectifs distincts :

- **le matin**, un temps collectif pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel pour :
 - offrir aux enfants un lieu de collectivité et de socialisation
 - accompagner les assistants maternels dans l'exercice de leur profession
 - proposer des ateliers thématiques adaptés à l'âge des enfants (danse, musique, motricité peinture, collage, modelage, éveil culturel...). Ponctuellement des intervenants peuvent être présents afin de diversifier les propositions d'activités
 - coordonner les activités mises en place avec la maison de retraite
- **l'après-midi**, un temps d'accueil à destination des familles et des assistants maternels pour :
 - soutenir les parents et futurs parents dans la recherche d'une assistante maternelle,
 - informer les parents employeurs et les assistants maternels de leurs droits et obligations, les guider dans leurs démarches administratives.

L'accueil périscolaire

Dans un premier temps, la reprise en gestion municipale en septembre 2017 des accueils péri et extrascolaires n'a pas fait l'objet de modifications de fonctionnement, ni d'évolution de la tarification. L'objectif était avant tout de maintenir les services proposés aux familles. La première année de municipalisation a donc fait office de période de transition.

L'organisation interne des services de la commune a tout de même évolué notamment avec la création du service « petite enfance, enfance, jeunesse » et l'intégration de l'équipe d'animation au sein de l'effectif communal.

L'accueil périscolaire est composé de 3 temps :

➤ Accueil du matin

Horaires : de 7h30 à 8h20

Il s'agit d'un temps de réveil, de détente et de jeux. L'équipe veille au respect du rythme de chacun.

Chaque enfant doit pouvoir choisir avec souplesse son activité voire s'isoler s'il le souhaite.

L'accueil périscolaire est un relais entre les familles et l'école. L'équipe d'animation s'attache à entretenir de bonnes relations avec l'équipe enseignante afin de communiquer et d'avoir une attitude cohérente.

Les enfants de maternelle sont accompagnés dans les classes par les animateurs tandis que les élémentaires rejoignent leurs camarades directement dans la cour de récréation.

➤ Accueil du soir

Horaires : de 16h25 à 18h45

Les enfants de maternelle sont récupérés dans leurs classes à 16h25 par des animateurs, les enfants d'élémentaire sont récupérés à 16h30.

L'équipe d'animation recueille les informations que l'équipe enseignante souhaiterait transmettre aux familles.

Un goûter est proposé aux enfants dans les réfectoires du restaurant scolaire.

De 17h00 à 18h45, les enfants sont en accueil libre, des ateliers sont proposés pour ceux qui le souhaitent : activités manuelles, couture, jeux sportifs, aide aux leçons ...

Les enfants disposent pendant ce temps d'une cour pour les jeux libres, de trois salles d'activités et d'une salle de motricité.

Un départ échelonné est proposé aux familles jusqu'à 18h45.

L'aide aux leçons est intégrée à l'accueil périscolaire et proposée aux familles les lundi et jeudi de 17h30 à 18h. Ce service est dispensé sur inscription par des bénévoles et des animateurs.

L'aide aux leçons, comme les ateliers, n'entraîne pas de facturation supplémentaire.

➤ La journée du mercredi

Au cours des 3 dernières années, l'accueil du mercredi a fait l'objet de nombreuses modifications notamment du fait des changements de l'aménagement des rythmes scolaires.

Suite au retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018, un nouveau projet d'accueil des enfants sur la journée du mercredi a vu le jour.

Dans le cadre du comité de pilotage du Projet Educatif de Territoire (PEDT), les familles ont majoritairement reconnu la plus-value des TAP. Parallèlement une majorité s'est positionnée pour un retour aux temps scolaires sur 4 jours.

Les élus ont donc souhaité garder « l'esprit » des TAP en l'adaptant à l'accueil du mercredi matin.

Actuellement, le centre de loisirs accueille environ 40 enfants le mercredi matin et une vingtaine l'après-midi.

Un panel d'activités est proposé aux enfants qui se positionnent en fonction de leurs choix (2 choix d'activités par mercredi matin). Les propositions de l'équipe d'animation peuvent être ponctuées par la présence d'intervenants (activités multi sport, musicales, théâtrales...)

Un mercredi par période est banalisé pour favoriser l'organisation de grands jeux, sorties, journées inter-structures. Cette journée-là, l'inscription est possible uniquement pour la journée entière.

Le fonctionnement du mercredi après-midi reste similaire aux années précédentes, à savoir :

- les enfants, en lien avec leur animateur, définissent une thématique pour la période, voire pour l'année ;
- les enfants sont associés aux programmes d'animation et aux éventuelles sorties proposées pendant ce temps-là.

La pause méridienne

La pause méridienne est le temps d'accueil géré par la commune qui comptabilise le plus d'enfants. Environ 95% des enfants inscrits à l'école fréquentent ce temps-là.

Avec sa durée (2h) et le nombre d'enfants concernés, la pause méridienne est devenue une priorité pour les élus qui souhaitent la développer et la rendre plus agréable tant pour les enfants que pour les encadrants.

La pause méridienne signifie le temps du midi, elle comprend un temps de repas et un temps de jeu et de détente. La commune dispose d'une cuisine centrale. Les repas sont donc cuisinés sur place.

Les repas sont établis et validés par la commission « Restauration scolaire » composée des cuisinières, d'élus et de parents d'élèves.

Le temps du repas doit être un temps agréable et convivial. Sur ce temps l'enfant pourra développer son autonomie en se servant lui-même à l'aide de légumiers, en développant la notion de partage et en endossant le rôle de chef de table...

Les enfants sont incités à goûter les plats, ce qui permet de les éveiller et de les sensibiliser au goût en développant leurs papilles et leur curiosité.

La pause méridienne est aujourd'hui encadrée par une équipe de 8 professionnels complétée par des agents polyvalents communaux. Le nombre d'encadrants qualifiés a triplé entre 2016 et 2018.

Depuis la rentrée 2018, il est proposé chaque midi un atelier pour les élémentaires et un pour les maternelles : couture, jeux de société, lecture, arts plastiques, jeux sportifs...

Depuis la rentrée 2018, une partie de la pause méridienne est déclarée auprès des services de DDCS et de la CAF. Nous avons donc pour volonté d'accentuer nos propositions d'animations tout d'abord dans le restaurant scolaire en proposant des animations autour du repas proposé, comme par exemple avec la semaine du goût, mais aussi dans la cour.

L'accueil extrascolaire : le centre de loisirs

L'accueil extrascolaire est ouvert pendant les périodes de vacances suivantes :

- vacances de février
- vacances d'avril
- vacances d'été : 4 semaines en juillet (et début août) et depuis la reprise en gestion municipale en 2017-2018, 4 jours supplémentaires la dernière semaine d'août
- vacances d'octobre
- vacances de Noël (*depuis 2017*) : un sondage est réalisé auprès des familles afin de connaître leurs besoins sur cette période. Les élus de la commission « Enfance-jeunesse » proposent alors une ouverture ou une fermeture.

Pendant ces périodes de vacances, une thématique choisie par l'équipe d'animation va suivre les enfants tout au long de leur séjour. L'objectif est de favoriser la découverte et l'imaginaire avec des thématiques diverses et variées. L'équipe et les enfants ont le temps de prendre le temps et de vivre au rythme souhaité par les enfants.

Ponctuellement, le centre de loisirs peut ouvrir ses portes jusqu'à 21h30 les soirs où des veillées sont organisées, notamment l'été. Il y a une réelle volonté tant au niveau des élus que de l'équipe d'animation de proposer ces ouvertures spécifiques de l'accueil sur des horaires décalés (veillées, voire nuitées). Ce sont des temps forts, le prolongement d'une journée particulière. Les enfants peuvent choisir leur repas du soir et leurs activités en concertation avec l'équipe d'animation. Il s'agit en général de moments en dehors du centre de loisirs qui constituent un plus apprécié par les enfants et les parents.

Les vacances d'été sont régulièrement l'occasion d'accueillir des intervenants pour compléter les compétences de l'équipe dans un ou plusieurs domaines.

L'Espace Jeunes

Mission de l'Espace Jeunes :

- permettre aux jeunes d'être acteurs d'un espace qui leur est spécialement dédié
- favoriser la citoyenneté, l'ouverture des jeunes sur leur territoire
- favoriser la cohésion sociale et l'esprit de solidarité

Les activités et projets mis en place :

- accueils libres du mercredi
- soirées thématiques du vendredi soir

Ces différents types d'accueil permettent de maintenir le lien avec les jeunes pendant la période scolaire :

- implication et actions d'autofinancement pendant des événements locaux
- implication des jeunes dans la préparation et la réalisation de mini séjours
- participation à des projets locaux à l'échelle de la CdA : rallye citoyen, raid aventure...

PARTIE II. BILAN ET DIAGNOSTIC DU PEL 2016-2018

1. Méthodologie

Le PEL 2016-2018 a fait l'objet d'un suivi régulier tout au long de son parcours permettant à la fois de faire des bilans et états des lieux, d'organiser une évaluation et une concertation sur le diagnostic et les attentes de tous les partenaires.

- Les manifestations et/ou projets envisagés et réalisés dans le cadre du PEL ont fait l'objet d'une évaluation par fiche action (ci-joint en annexes).
- Au cours de toutes ses réunions, la commission « Affaires scolaires-enfance-jeunesse » a pu faire le point, évaluer et donner ses avis sur les axes de travail.
- Une concertation de la population a été organisée à travers des tables rondes (28 novembre 2018) dont l'objectif était de recueillir les avis de chacun au travers de 4 des 7 objectifs du PEL 2016-2018 définis comme prioritaires par la commission enfance jeunesse :
 - Développer la conscience citoyenne
 - Favoriser l'accès et la pratique des activités sportives et culturelles
 - S'approprier l'espace et le préserver
 - Diversifier l'offre éducative

L'outil utilisé était un SWOT sous forme de tableau par objectif :

FORCES	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	CONTRAINTES

Ce temps était animé par la coordinatrice enfance jeunesse accompagnée de la directrice du centre de loisirs et de ses deux adjointes.

- Des rencontres individuelles à vocation collective ont pu être réalisées par la volontaire en service civique arrivée en décembre 2018 pour mener un état des lieux des actions enfance jeunesse. Ces rencontres ont été réalisées de janvier à avril 2019. Elles comprenaient :
 - des entretiens individuels avec des familles tirées au sort (environ une quinzaine)
 - des ateliers avec les enfants pendant la pause méridienne à l'aide d'un « bâton de parole » et d'un questionnaire préétabli « comment tu te sens sur les temps péri et extrascolaire ? Qu'est-ce que tu aimes ? Qu'est-ce que tu n'aimes pas ? Quelles sont tes propositions d'amélioration ? » etc.

2. Outils

Tout au long des trois dernières années et afin de pouvoir mener le suivi et l'évaluation du Projet Educatif Local, ont été utilisés les différents outils répertoriés ci-dessous :

➤ Questionnaire familles

Type d'enquête	Objectifs
Questionnaire TAP parents 2016 (à l'initiative de l'association Angoul'loisirs)	Connaître l'impact et les retours des parents suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires
Questionnaires TAP enfants 2016 (à l'initiative de l'association Angoul'loisirs)	Connaître les retours et avis des enfants sur l'organisation des TAP, les activités proposées, leur état de fatigue
Questionnaire en ligne famille 2017 (à l'initiative de la mairie)	Connaître les besoins des familles sur les différents accueils : périscolaire matin et soir, TAP, centre de loisirs, mercredi
Questionnaire parents 2017 (à l'initiative des représentants des parents d'élèves)	Recueillir l'avis des parents sur l'organisation du temps scolaire (maintien de la semaine à 4,5 jours ou retour à la semaine de 4 jours ?)
Questionnaire parents 2018 (à l'initiative de la mairie)	Connaître les besoins des familles en termes de garde sur la journée du mercredi pour permettre à l'équipe d'animation de travailler pour la rentrée 2018 autour d'un projet cohérent avec le nombre d'enfants accueillis

➤ Réunions publiques

Type de réunions publiques	Objectifs
Réunion publique municipalisation des accueils de loisirs – Juin 2017	Communication aux familles de la reprise en régie du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire + changement des horaires des TAP maternelle
Réunion publique – janvier 2018	A la demande des représentants des parents d'élèves : présentation et explications auprès des familles sur le retour à la semaine de 4 jours
Réunion publique – juin 2018	Présentation de la nouvelle organisation du temps scolaire (retour à la semaine de 4 jours), de l'organisation de la journée du mercredi, des nouveautés du règlement intérieur
Tables rondes – Novembre 2018	Associer la population (associations, familles, professionnels, partenaires) à l'évaluation du PEL 2016-2018 et aux futures priorités pour le PEL 2019-2022

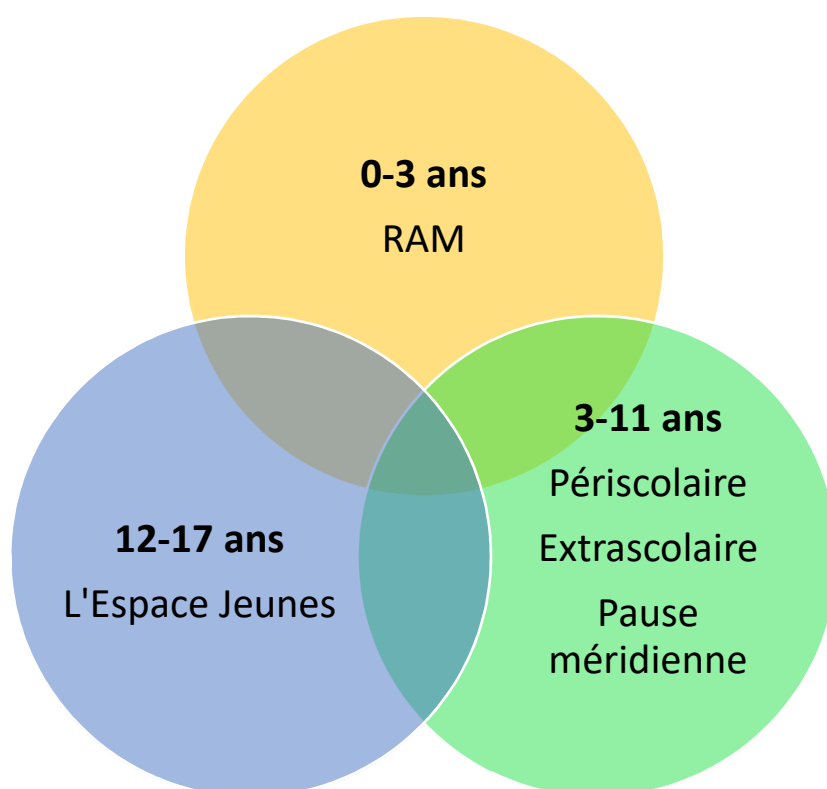
➤ Présence d'une volontaire en Service civique

Depuis décembre 2018, la commune accueille au sein de son service enfance jeunesse, une volontaire en service civique dont la mission principale est de réaliser un état des lieux des actions et dispositifs sur le territoire communal.

➤ Conseils d'enfants

Depuis la rentrée scolaire 2018, les enseignants d'élémentaire ont mis en place l'élection des délégués dans leur classe. En fonction des sujets abordés, des débats peuvent être organisés en classe par les enseignants puis le relais est pris par l'équipe de la pause méridienne qui organise des conseils thématiques d'enfants environ 3 fois par an. L'objectif est d'associer les enfants au fonctionnement général de ce temps central dans sa journée : définition des règles de vie, gestion des services, besoin en matériel de cour, définition d'activités en fonction de leurs envies...

3. Évolution et bilan des dispositifs



A. Pour les 0-3 ans

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)

	2016	2017	2018 (janvier-avril)	2018 (septembre-décembre)
Nombre d'assistantes maternelles	19 (dont 16 en activité)	20	18	
Nombre d'assistantes maternelles fréquentant le RAM par année	15	16	11	14
Encadrement	1 animatrice du RAM			
Contexte	* Ouverture du RAM 2 jours/semaine * Appel à projet pour l'installation d'une Maison d'assistants Maternels sur la commune et choix de l'association MAM « La maison des p'tits loupiots »	* Ouverture du RAM 2 jours/semaine * Avril 2017 : Ouverture de la maison d'assistants maternels (MAM) composée de 3 assistantes maternelles pour 12 agréments	* Ouverture du RAM 2 jours/semaine	* Évolution de l'ouverture du RAM : 1 jour / semaine + 1 demi-journée intercommunale par semaine

BILAN

- **Difficulté à pérenniser l'agent sur le poste** (trois animatrices du RAM en trois ans)
- **Naissance et continuité d'un partenariat fort avec la maison de retraite** : ateliers zoothérapie, jardinage, manipulations, contes, activités manuelles...
Ce partenariat a également permis de limiter l'incidence de la baisse des jours d'activité du relais sur la commune (sept-18) en proposant des temps complémentaires au relais mais coordonné avec ce dernier à travers une programmation co-rédigée par l'animatrice du relais et l'animateur de la maison de retraite.

Ce qu'en disent les familles et les assistantes maternelles

- **Accompagnement des parents** : contrats + informations diverses (modes de garde, législation...) ce qui permet de valoriser le rôle de l'animatrice du relais
- **Turn over récurrent de l'animatrice** (3 en 3 ans) : impact sur les assistantes maternelles
- **Les Assistantes Maternelles font le lien entre l'animatrice et les parents** : connaissance des activités, évolution de l'enfant en collectivité
- **Lien important entre le RAM et l'EHPAD** apprécié des familles
- Implication appréciée du RAM aux manifestations du service
- Le RAM permet de désacraliser l'**accueil individuel vs accueil collectif** pour les enfants
- Emplacement adapté car proximité avec les écoles mais **manque de communication autour du RAM et de ses missions**

B. Pour les 3-11 ans

L'accueil périscolaire du matin et du soir

**Présence cumulée des enfants sur une année*

	2016	2017	2018
Accueil périscolaire matin*	1737	2208	2673
Accueil périscolaire soir*	5709	6382	6722
Encadrement	- 1 directrice - 5 animateurs - 2 agents polyvalents - des stagiaires et bénévoles peuvent venir compléter l'équipe	- 1 directrice - 5 animateurs - 2 agents polyvalents - des stagiaires et bénévoles peuvent venir compléter l'équipe	- 1 directrice - 5 animateurs - 2 agents polyvalents (dont un en cours de formation BAFA) - des stagiaires et bénévoles peuvent venir compléter l'équipe
Contexte		Reprise du dispositif par la commune en septembre 2017	Modification de l'organisation du goûter, déplacé dans le restaurant scolaire alors qu'il était jusque-là dans les salles de jeux Création d'une borne d'accueil

BILAN

- L'évolution des effectifs a eu des conséquences sur l'augmentation du nombre d'animateurs notamment en périscolaire soir et sur l'optimisation de l'utilisation des espaces.
- Parallèlement amélioration de l'accueil : évolution de l'aménagement et utilisation de nouveaux espaces (le réfectoire pour le goûter), création d'un espace d'accueil permettant d'améliorer le lien et la communication avec les familles.

Retour des familles

- **Horaires adaptés**
- **Atelier couture apprécié par les enfants**
- **Les enfants ont le choix de leurs activités**
- Retours très positifs concernant l'**organisation de l'accueil et aménagement des locaux** : un animateur dédié à l'accueil des familles le soir, différentes salles d'activités
- **Certaines familles remontent une bonne communication entre l'équipe d'animation/enseignants (notamment en élémentaire) et les familles alors que d'autres notent plutôt un manque de communication (maternelle) : retours mitigés**

Retour des enfants

- Valorisation aménagement de l'espace : avoir la possibilité de jouer tout seul mais aussi ensemble
- Retour positif sur le périscolaire matin : pas de bruit, choix des jeux, temps pour se poser
- Mélange des tranches d'âges apprécié par les enfants : possibilité d'aller dans les deux salles pour pouvoir voir son frère/sœur

L'accueil périscolaire du mercredi

(Présence cumulée des enfants sur une année)

	2016	sept- déc 2017	janv-juin 2018	sept-déc 2018
Matin	<i>Chiffre non communiqué</i>	<i>Temps scolaire</i>	<i>Temps scolaire</i>	535
Après-midi (à partir de 12h)	<i>Chiffre non communiqué</i>	266	390	313
Encadrement				
Contexte	Enfants inscrits uniquement pour le repas (12h-13h30) : mode garderie encadrée par les ATSEM - Enfants inscrits pour le repas + l'après midi (12h-18h45) : déclaration DDCC périscolaire (gestionnaire Angoul'loisirs)	- Enfants inscrits le mercredi uniquement pour le repas + enfants inscrits pour le repas et l'après-midi : déclaration DDCC périscolaire 12h-18h45	Déclaration DDCC périscolaire 7h30-18h45 (retour à la semaine de 4 jours et obtention du label « plan mercredi ») avec possibilités pour les familles d'inscription : - la matinée sans repas : 7h30-12h - la matinée avec repas : 7h30-13h15 - l'après-midi avec repas : 12h-18h45 - la journée complète : 7h30-18h45	

BILAN

Avec les divers changements annuels, il est difficile de prendre le recul nécessaire pour évaluer correctement le bilan et les fonctionnements.

Ces changements ont perturbé les communes et les équipes provoquant un manque de visibilité d'une année sur l'autre et obligeant à revoir organisation et projets.

Retour des familles

- **Horaires adaptés**
- inscription possible uniquement le matin appréciée (+++)
- **Manque de communication sur les journées banalisées (contenu)**
- **Mise en place de journées banalisées appréciée :** changement de rythme pour les enfants et ouverture sur l'extérieur → accentue la coupure du mercredi
- **Retour positif de la présence d'intervenants**
- **Les enfants ont le choix de leurs activités**
- Le coût financier du mercredi matin plus élevé

Retour des enfants

- Avoir le choix des activités
- Format différent de l'école
- Mélange des tranches d'âges apprécié par les enfants
- Journées banalisées appréciées mais manque de communication

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Evolution de la réforme des rythmes scolaire sur la commune

Année
2014-2015

- Mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec une organisation scolaire sur 4.5 jours (incluant le mercredi matin) avec des Temps d'Activités Périscolaires en alternance public maternelle / élémentaire 2 après-midi par semaine de 15h à 16h30
- Validation d'un PEDT 2015-2016-2017
- Délégation de la gestion des TAP à l'association Angoul'loisirs

Année
2015-2016

Fonctionnement similaire à l'année scolaire 2014-2015

Année
2016-2017

- Intégration du personnel communal au sein des TAP maternelle
- Renforcement de la présence d'intervenants extérieurs

Année
2017-2018

Reprise de la gestion du dispositif par la commune en septembre 2017

- Validation d'un PEDT 2017-2018
- Changement des rythmes scolaires en maternelle (horaires modifiés pour les maternelles : 45 min tous les jours de 15h40 à 16h25)
- Présence d'intervenants extérieurs
- Conseil d'écoles extraordinaire : retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018

Septembre
2018

Arrêt des TAP

Décembre
2018

- Validation d'un PEDT 2018-2021
- Obtention du label « Plan Mercredi »

2017-2018	
fréquentation TAP maternelle	94%
fréquentation TAP élémentaire	84%

BILAN

- **TAP maternelle** de 45 min tous les jours en fin de journée : retour positif des enseignants, des parents et des enfants de cette nouvelle organisation plus adaptée au rythme des enfants de maternelle. Les enfants pouvaient choisir chaque jour l'activité qu'ils souhaitent faire en fonction de leurs envies du moment, de leur état de fatigue... Les temps de transition école-TAP étaient organisés dans la cour, ce qui permettait aux équipes enseignantes et d'animation de se croiser et d'échanger quotidiennement.
- **TAP élémentaire** : la présence d'intervenants a permis de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants. Cependant, le fait que les intervenants soient présents pendant l'année entière pouvait entraîner une certaine lassitude chez les enfants. De plus, la gestion quotidienne du recrutement (intervenants, animateurs vacataires...) était devenue trop lourde (l'équipe était à flux tendus en permanence). Enfin, les déplacements étaient parfois compliqués (pour se rendre à la salle des Quatre Chevaliers ou à la salle Mélusine) pour le temps d'activités imparti (1h30).

Retour des familles

- Retour semaine 4 jours : appréhension devant le changement des rythmes scolaires et le coût financier du mercredi matin plus élevé
- De nombreuses familles, notamment de maternelle, regrettent l'arrêt des TAP et souhaitent leur maintien : intervenants et activités variés, rythme de la journée adaptée aux besoins des enfants (défoulement vs concentration/disponibilité)
- **Implication des parents pendant les TAP**
- Ateliers cuisine : permet de valoriser le travail des cuisinières

La pause méridienne

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre d'enfants fréquentant l'accueil par année	<u>25 664 repas servis en 2016</u>		<u>27 405 repas servis en 2017</u>	
encadrement	- 3 ATSEM en roulement (présence 1h chacune) - 4 agents polyvalents - 2 animateurs (Angoul'loisirs)		- 3 ATSEM en roulement (présence 1h chacune) - 4 agents polyvalents - 4 animateurs dont une référente pause méridienne (commune)	
			- 2 ATSEM présentes pendant les 2 heures de pause méridienne - 3 agents polyvalents - 5 animateurs dont une référente pause méridienne (commune)	

BILAN :

- Depuis la rentrée 2018, les deux ATSEM et les deux animatrices présentes du côté maternelle mangent avec les enfants. Cela permet d'accroître le côté convivial du repas et de réduire le bruit dans le réfectoire.
- L'utilisation de légumes en élémentaire a aussi été développée sur ce service afin de favoriser l'autonomie dès le plus jeune âge.
- La proposition d'activités sur ce temps d'accueil permet aux enfants d'avoir le choix entre des jeux libres dans la cour ou un temps d'animation plus formel et encadré.

Retour des maternelles

- Valorisation choix des tables maternelles avant les repas : moins de bruit, on mange avec d'autres copains que d'habitude
- Importance temps calme après le midi mais aussi importance de se défouler
- Histoires lire et faire lire
- Atelier couture

Retour des élémentaires

- Valorisation des services imposés : 1 sur 2
- C'est long quand on mange au 2^{ème} service, on a faim
- Bien de connaître le menu avant : lecture du menu par les enfants
- Cantine très bruyante : pas agréable, mal à la tête
- Valorisation activités manuelles
- Valorisation atelier lire et faire lire
- Aménager la cour de récréation « les jeux sont trop vieux »

Retour des familles

- Qualité et variété des repas
- Communication des menus
- **Manque de communication des actions de la PM**
- **Temps bruyant** : pas forcément agréable pour les enfants
- **Présence de l'association lire et faire lire** (liens intergénérationnels)
- **Retour positif des parents présents** pendant le temps de présentation de la pause méridienne
- **Valorisation de la commission restauration scolaire**

L'accueil extrascolaire

(Présence cumulée des enfants sur une année)

	2016*	2017	2018
Février	122	180	193
Avril	130	147	223
Eté	394	404	539 (passage de 4 à 5.5 semaines d'ouverture)
Automne	109	159 Municipalisation de l'accueil	140
Noël	Fermé	40 (1 ^{ère} semaine de janvier 2018)	Fermé (sondage réalisé auprès des familles)

* Estimation

BILAN

- Evolution de la fréquentation du centre de loisirs
- Chaque été, une thématique « fil rouge » est définie par l'équipe d'animation et renforcée par la présence d'intervenants (le cirque, l'Afrique, l'Asie). Ce type de projet permet aux enfants d'être immergés dans un nouvel environnement et de découvrir de nouvelles pratiques et cultures. Ces temps sont très appréciés par les enfants et leur famille puisque le projet se clôture avec un spectacle des enfants lors d'une soirée familles.

Retour des familles

- **Période d'ouverture adaptée aux besoins des familles** (sondage pour l'ouverture de vacances de Noël apprécié)
- **Inscription possible uniquement pour une journée appréciée**
- **Aménagement des locaux du centre de loisirs au sein de l'école** : repères pour les enfants et pratique pour les parents
- **Organisation de veillées et soirées familles** : valorisation de l'implication de l'équipe d'animation
- **Transmission des animations** réalisées au centre de loisirs au sein de la sphère familiale
- **Activités mutualisées avec l'EHPAD**
- Importance des thèmes : permet aux enfants de s'investir sur un projet

Retour des enfants

- Pouvoir avoir le choix des activités
- Thème chaque vacance : la nature, les dinosaures, les films Harry Potter
- Jeux en familles, sorties culturelles, veillées : (+++)

C. Pour les 11-17 ans

L'Espace Jeunes

	Janv-juin 2016	2016-2017	2017-2018
Nb d'inscrits	23	33	33
(Présence cumulée des jeunes sur une année)			
	2016	2017	2018
Février	78	42	25
Avril	29	32	52
Eté	113	129	153
Automne	31	36	36
Noël	30	4	fermé
Mercredi	87	47	65
Vendredi	52	68 (changement de format du vendredi soir : soirée thématique)	69
Samedi	66	45	5 (annulation par manque d'inscription)
Encadrement			
Contexte		- Ouverture aux CM2 l'été précédant leur entrée en 6 ^{ème} - embauche d'une directrice adjointe de l'Espace Jeunes	

BILAN :

- La commune a souhaité recruter un coordinateur enfance-jeunesse (en poste depuis Novembre 2015) qui a en charge la mise en place, le suivi et la coordination des actions définies dans le PEL mais également la direction de l'Espace Jeunes (auparavant géré par l'association Angoul'loisirs depuis 2012).
- Eté 2017 : avec la municipalisation des accueils enfance, recrutement d'une directrice du périscolaire/adjointe de l'espace jeunes.

L'équipe de l'espace jeunes évolue et permet la mise en place de nouveaux projets : séjour, rallye citoyen, double ouverture l'été et donne un nouvel élan au projet de la structure.

- Eté 2018 : suite à une réorganisation de l'organigramme du service enfance jeunesse, changement d'adjointe
- Evolution des horaires et jours d'ouverture en fonction de la fréquentation
- Public féminin prédominant, difficulté pour mobiliser les garçons
- Fréquentation en « dents de scie », renouvellement des générations

Retour des jeunes

- Avoir la possibilité de s'inscrire à l'Espace Jeunes lors de la période de transition CM2 / 6^{ème} : le centre de loisirs n'est peut-être plus adapté à cette tranche d'âge
- Accompagnement des animatrices très apprécié : les animatrices sont attentives aux envies des jeunes
- Les animatrices ont des liens avec les parents grâce à l'école ou la mairie
- Activités hors de l'Espace Jeunes et de la commune appréciées
- Les rencontres inter structures permettent de créer des liens entre les jeunes : rallye citoyen
- Accueil libre des mercredis apprécié : jeux de société, échanges, temps de repos
- Importance pour les jeunes d'être acteurs de leur séjour
- Positif de pouvoir participer aux manifestations

Retour des familles

- Journée découverte du local pour les CM2 appréciée
- Format et contenu de l'accueil
- Local accessible en autonomie et bonne localisation
- Communication par SMS (enfants + parents) : équipe d'animation très réactive
- Développer la communication autour du fonctionnement particulier de cet accueil

D. La parentalité

BILAN :

➤ La mise en place de cafés parents :

- L'association Bouts de Ficelle a proposé des cafés parents, des animations et formations diverses à destination des parents jusqu'en 2015. Suite à des changements d'orientations de l'association, le partenariat n'a pas pu être maintenu.

- L'association Angoul'loisirs a également proposé des cafés parents sur le territoire intercommunal sur lequel elle intervenait jusqu'en 2017, qui comprenait La Jarne.

- Les temps « Les jeux dits » : temps d'animation ouverts aux assistantes maternelles et aux parents sur des après-midi autour de thématiques différentes
- Soirées de lecture partagée ouvertes aux assistantes maternelles et aux parents
- Mise en place d'un atelier parents d'ados (soutien de la CAF)
- Ateliers familles (mis en place par l'association Angoul'loisirs en 2016) sur la préparation du carnaval.

4. Evaluation du PEL 2016-2018

Rappel des objectifs

La politique enfance-jeunesse de la commune de La Jarne s'axe sur la volonté de fédérer les habitants autour de ses enfants, de développer ses forces vives, même les plus jeunes, et d'effacer l'image de cité dortoir qui lui a été souvent associée.

Les enfants sont le premier maillon de cette dynamique et la commune tend à les mettre au cœur de sa politique générale. Ainsi ont été choisies plusieurs orientations, particulièrement destinées aux enfants et jeunes de 0 à 25 ans mais qui s'adressent également à l'ensemble de la population.

Chaque enfant ou jeune doit être encouragé et accompagné avec bienveillance par l'ensemble de son village afin de privilégier la posture d'acteur plutôt que celle de consommateur.

Les orientations de cette politique ont été déclinées en 7 axes :



L'évaluation du PEL a prioritairement été abordée lors des tables rondes organisées avec la population le 28 novembre 2018. Ces tables rondes ont permis de recueillir les avis de tous les publics au travers 4 des 7 axes du PEL 2016-2018, définis comme prioritaires par la commission « Affaires scolaires-enfance-jeunesse » :

Orientation n°1 Développer la cohésion et l'entraide

Décloisonner les actions de vie locale et fédérer la population autour d'événements accessibles à tous

Mise en place d'actions de vie locale portées par la municipalité
- carnaval : reprise de l'organisation du carnaval en 2017 (anciennement coordonné par l'association Angoul'loisirs) avec une importante participation des associations locales (AJPE, comité des fêtes...) et de la maison de retraite - soirée jeux de société en famille : organisation par l'Espace Jeunes d'une soirée jeux de société à destination des familles (mars 2017, salle Mélusine) avec tenue de la buvette (autofinancement mini séjour été 2017) - marché de Noël : co-organisé par la maison de retraite et la commune depuis décembre 2017 à destination de l'ensemble des Jarnais. Forte implication des associations locales et du CCAS - soirées familles : été 2018 : spectacle du centre de loisirs et pot convivial avec les parents (ces soirées familles existaient depuis 2013 sous gestion de l'association Angoul'loisirs) et décembre 2018 : goûter et spectacle de Noël réalisés par les enfants (activités du mercredi) et proposition d'ateliers familles (maquillage, quizz, photomaton, activité manuelle...)
Soutien des associations par des actions conjointes lors des temps périscolaires ou en Espace Jeunes
- intervention des associations locales au sein des nouveaux rythmes scolaires : golf, football, théâtre - depuis janvier 2018 : présence de l'association lire et faire lire sur la pause méridienne
Soutien à la parentalité
- RAM soirées de lectures partagées ouvertes aux assistantes maternelles et aux parents - conférences organisées par la CAF sur la thématique de la parentalité relayées aux familles - soirée à destination des parents d'ados animée par un psychologue et une éducatrice couplée avec une sortie organisée par l'Espace Jeunes

Retour tables rondes : cet objectif n'a pas fait l'objet d'une évaluation partagée

Orientation n°2 Encourager la connaissance et la reconnaissance de l'autre

Développer les liens intergénérationnels et créer des passerelles entre les acteurs et les services disponibles

Développer les rencontres intergénérationnelles

Depuis 2017, naissance du partenariat entre service petite enfance, enfance et jeunesse et l'EHPAD « Les petites vignes »

- **rencontres mensuelles avec le RAM** : les assistantes maternelles ont la possibilité de participer à des ateliers entre générations environ deux fois par mois : manipulations, peinture, jardinage, activités manuelles, contes...
- **rencontres hebdomadaires TAP** : année scolaire 2017-2018, mise en place d'un projet vidéo ayant pour objectif d'aborder les facettes de la création d'un court métrage en fonction des âges
- **activité conjointe centre de loisirs et résidents pendant les vacances scolaires** : proposition d'activités en fonction des thématiques et des projets en cours : carnaval, jeux de société, marché de Noël, tricot, activités manuelles, jeux (bowling)...
- **activité conjointe Espace Jeunes et résidents de la maison de retraite pendant les vacances** : rencontres intergénérationnelles à la demi, voire à la journée, avec repas inclus (atelier cuisine, pétanque, jeux de société, activités manuelles...) Echanges sur les différences de loisirs en fonction des générations + création d'une exposition (2016)
- **création d'un marché de Noël à la maison de retraite** avec un fort partenariat avec la commune
- **participation de l'EHPAD au carnaval**

Développer l'accès aux langues et cultures étrangères

- **RAM : intervenants langue des signes en 2017**
- **centre de loisirs été 2018 : Projet Afrique**

Créer des liens passerelles entre les dispositifs communaux

- **transition centre de loisirs – école maternelle** : possibilité d'inscription des futures PS au centre de loisirs l'été précédant leur entrée à l'école (si l'enfant est propre) + inscription à la demi-journée pour les PS de septembre à décembre afin de permettre une adaptation progressive des enfants au sein de la collectivité notamment pour ceux nés en fin d'année civile.
- **réflexions autour de la passerelle RAM- école maternelle (en cours de réalisation suite au changement d'animatrice)** : de nombreux changements d'animatrices du RAM n'ont pas encore permis la réalisation de ce projet
- **passerelle CM2-Espace Jeunes** : chaque année en juin, une visite de l'Espace Jeunes est proposée à la classe de CM2 accompagnée par leur enseignant. Les CM2 bénéficient (depuis 2017) d'une adhésion « estivale » avec un tarif préférentiel.
- **partenariat CCAS – service enfance/jeunesse (manifestation et accompagnement des familles)**
- **activités mutualisées centre de loisirs – Espace Jeunes** : organisation d'activités thématiques mutualisées (jeux de société à la maison de retraite, journée jeux sportifs et activités manuelles)
- **activités mises en place avec l'intervention de personnel communal spécialisé (cuisinière/service technique/ATSEM)** : intervention des cuisinières et des ATSEM sur les ateliers TAP (2016-2018). Présentation et intervention des agents des services techniques dans le cadre d'un atelier TAP et des chantiers jeunes (2017-2018)

Développer la communication autour des actions locales (communales, intercommunales et à l'échelle de la CdA)

- **affichage sur le site internet** (peu consulté par les familles) → nouveau site internet depuis avril 2019 avec une application mobile
- **panneau lumineux**
- **affichage dans les panneaux** à l'extérieur (à destination des parents) et à l'intérieur (pour les enfants) des écoles
- **mots adressés aux familles** via le cahier de liaison
- **l'accès à l'information reste identifié comme étant une faiblesse par les familles**

Favoriser la mixité avec les personnes en situation de handicap

- Accueil au sein du groupe scolaire **d'une classe d'ITEP** et accueil progressif au sein des dispositifs communaux (pause méridienne)

Retour tables rondes : cet objectif n'a pas fait l'objet d'une évaluation partagée

Orientation n°3 Développer la conscience citoyenne

Encourager la participation citoyenne de tous à la vie de la commune et notamment des enfants et jeunes

Sensibilisation et participation aux actions citoyennes

- **mise en place de délégués en élémentaire** en collaboration avec l'équipe enseignante et de conseils d'enfants animés par l'équipe d'animation pendant le temps de pause méridienne (sujets divers : organisation du carnaval, amélioration de la pause méridienne, retours sur les envies des enfants...)
- **parcours TAP découverte du territoire** : proposé dans le cadre des parcours découverte du mardi (toutes classes en élémentaire concernées) offrant un panel d'activités permettant aux enfants d'appréhender le rôle de citoyen et de favoriser les échanges entre les services municipaux (construction de cabanes à oiseaux, visite d'un chantier...) et les élus : confection de cartes d'identité, droits des enfants, présentation de l'organigramme des services municipaux, atelier avec les services techniques, rencontre avec un élu, visite de la mairie.
- **participation de l'Espace Jeunes au rallye citoyen « nul n'est censé ignorer la loi »** (2 semaines en juillet) co organisé par la CDA et le centre social d'Aytré, 1^{ère} participation en juillet 2018 avec 7 jeunes. Le rallye citoyen permet aux jeunes de découvrir l'élaboration de la loi jusqu'à son application terrain (visite de l'assemblée nationale, de la centrale de Saint Martin, rencontre avec les pompiers, la police municipale et nationale...)
- **réalisation de chantiers jeunes par l'Espace Jeunes** : implication dans la préservation des espaces communaux
- **participation des familles aux commémorations** : communication réalisée par les enseignants (+ mairie pour le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale) pour inciter les familles à participer avec leurs enfants aux commémorations. A ce jour aucun partenariat n'a été créé avec l'association des anciens combattants.
- **animation expo « 9/13 moi jeune citoyen » en 2016 et 2017**
- **rédaction d'articles pour le bulletin municipal par le centre de loisirs et l'Espace Jeunes**
- **projet élection** : mis en place en avril 2017 dans le cadre de l'élection présidentielle et en partenariat avec les enseignants et l'équipe de la pause méridienne. Proposition de menus thématiques par classe, puis vote grandeur nature (isoloir, urne, carte d'identité...). Les deux menus élus (un maternelle et un élémentaire) ont été confectionnés par les cuisinières. Impact fort sur les enfants et familles
- **journée sécurité routière (mai 2018)** : journée de prévention organisée aux écoles un vendredi suivie d'une autre, ouverte au public le lendemain

Implications dans les manifestations locales

- **implication, préparation et participation des différents accueils communaux aux manifestations locales à destination des familles** :
 - RAM : animations (marché de Noël) + expositions
 - accueil de loisirs : confections diverses, animations proposées, expositions...
 - Espace Jeunes : préparation + tenue de stands d'autofinancement (séjour, activités particulières...) sur ces manifestations

Ouverture des commissions aux familles, jeunes et enfants

- **la commission « Restauration scolaire »**, composée d'élus et des cuisinières est désormais ouverte aux parents depuis 2016. La composition des menus y est notamment abordée.

Retour tables rondes du 28-11-2018

Forces	Faiblesses
- richesse du parcours TAP citoyenneté - implication des familles (ex : forte participation aux commémorations...) - projet élection des menus à reconduire	- faible visibilité et manque de restitution des actions auprès des familles - manque de liens et d'échanges entre les enfants - manque de valorisation de la coéducation - manque de liens entre la journée prévention routière aux écoles et celle ouverte au public - pas de formation premiers secours pour les enfants (dès la maternelle)

Orientation n°4 S'approprier l'espace et le préserver

- Optimisation de l'utilisation des structures communales et de l'espace public
- Appropriation et préservation de ces espaces par la population locale

Implication des enfants et jeunes dans la connaissance et la gestion de leurs espaces

- **apprentissage du tri sélectif** via le restaurant scolaire (poules + composteurs)
- **partenariat avec la CdA** : actions de sensibilisation dans les classes à l'utilisation du compost + gestion des composteurs
- **mise en place de chantiers jeunes** : nettoignons la nature, repeinte de la « main courante » du terrain d'honneur, entretien de la cour élémentaire. Ces actions permettent aux jeunes de se confronter à la réalité et aux services proposés par la commune
- dans le cadre des TAP, confection de ruches pédagogiques avec les enfants puis installation dans la commune
- implication des enfants sur le montage, débarrassage et nettoyage des tables pendant la pause méridienne, périscolaire et extrascolaire
- développement de l'autonomie des enfants notamment en maternelle avec l'utilisation de légumes et des couverts
- mise en place d'un potager avec les enfants dans le cadre des TAP mais se pose la question de la pérennité de ce type de projet (quelle gestion pendant les vacances estivales ?)
- les échanges avec le milieu rural et agricole en sont encore à leurs prémices mais une porte s'est ouverte lors de la dernière édition du carnaval avec la mise à disposition d'un tracteur + remorque par un agriculteur local

Le développement des espaces de jeux

- implantation d'une nouvelle aire de jeux adaptée aux 4-12 ans place de la Liberté
- réaménagement de la salle des Trainelles
- réhabilitation de l'ancien local des ateliers musicaux, bâtiment communal, en MAM

Retour tables rondes du 28-11-2018

Forces	Faiblesses
- école : utilisation et mise à disposition d'un composteur - gratuité des composteurs - la présence d'un poulailler à l'école élémentaire - mise en place d'un potager : espace disponible - chantier jeunes : confrontation à la réalité - tri sélectif pendant la pause méridienne - ruches communales/ruches pédagogiques	- manque d'actions communes école/centre de loisirs (vacances/fermeture) - manque de communication ou partenariat avec un agriculteur - manque de communication sur les actions réalisées

Orientation n°5 Favoriser l'accès et la pratique des activités sportives et culturelles

- Permettre aux enfants l'accès à des activités sportives
- Encourager la pratique sportive en famille
- Rendre accessibles les infrastructures culturelles sur la CdA
- Développer des actions culturelles à l'échelle communale

Optimisation des ressources communales existantes

- **développement de l'utilisation des équipements communaux** : utilisation de la salle des Quatre Chevaliers + city stade + salle Mélusine pendant les ateliers TAP + centre de loisirs + espace jeunes
- installation d'un garage à vélo côté maternelle
- amélioration technique des infrastructures sportives (éclairage intérieur et isolation toiture salle des Quatre Chevaliers)
- **structures associatives dynamiques et impliquées dans les activités enfance et jeunesse** : participation des associations dans le cadre d'ateliers TAP (golf, théâtre et club de foot) richesse culturelle et sportive + développement section junior club de badminton
- installation paniers de basket cour élémentaire avec le soutien de l'AJPE
- rencontre et présentation des associations aux nouveaux Jarnais : journée d'accueil en septembre
- accompagnement des associations de tennis de La Jarne et de Pique Fesse pour la mise en place d'un partenariat avec un tarif préférentiel jarnais

Mutualisation intercommunale et CdA

- **Ebauche de réalisation d'un annuaire intercommunal** des acteurs éducatifs, sportifs et de loisirs (non abouti)
- **Relais des actions de la CdA par des actions communales** :
 - Visite de l'Hermione proposée par la CdA aux centres de loisirs (fév-2018)
 - Sortie annuelle à un match de rugby du TOP 14 au stade Deflandre pour 6 membres de l'Espace Jeunes accompagnés par un élu
 - Participation au rallye citoyen organisé par la CDA (juillet 2018)
 - Participation aux animations proposées par la médiathèque
 - Sensibilisation au tri des déchets (installation d'un composteur aux écoles + animations des ambassadrices du tri)
- **Evolution et réfection du réseau des pistes cyclables** (en cours par la CdA)
- Participation au financement de séances de natation à l'intention des CM2 durant le temps scolaire
- Visite de **La Coursive** par l'Espace Jeunes en 2016 et par les enfants de maternelle chaque année
- **Spectacle annuel à destination des 2-6 ans** : proposé par **La Coursive** en 2017 et par le **CCN** en 2018 (avec une représentation pour les enfants d'Angoulins) avec le soutien financier de l'AJPE

Résumé des tables rondes du 28-11-2018

Forces	Faiblesses
- TAP : grande richesse culturelle - forum des associations (1 année sur 2) - rencontre et présentation des activités aux nouveaux Jarnais (journée d'accueil en septembre) - beaucoup de structures associatives présentes sur la commune - piscines : avoir les mêmes conditions d'accès sur la CdA	- mettre en valeur/développer la communication

Orientation n°6 Diversifier les offres d'accueil enfance/jeunesse

- Développer les services et actions à destination des 0-3 ans, des adolescents, jeunes adultes et les familles

Petite enfance

- **Soutien à l'installation d'une Maison d'Assistants Maternels** : ouverture en avril 2017 suite à un appel à projets lancé par la commune
- **Développement du soutien aux familles** : portes ouvertes du RAM aux parents, proposition d'ateliers RAM parents (en après-midi)
- **Passerelle RAM- école maternelle** (à améliorer)
- **Diversification de l'offre d'accueil des 0-3 ans** : le Conseil municipal du 10 juillet 2017 s'est positionné en faveur de la **réservation de deux places pour les enfants jarnais dans le multi-accueil en projet sur la commune d'Angoulins**, sous réserve de leur attribution prioritaire à des enfants en situation de handicap ou à défaut avec de faibles temps de garde.
- **Intégration du RAM aux manifestations locales** : marché de Noël et carnaval

Enfance

- **Périodes d'ouverture élargies du centre de loisirs** depuis la municipalisation (rentrée 2017) : + 2 semaines l'été +1 semaine à Noël (en fonction des effectifs)
- **Changement de rythmes scolaires à la rentrée 2018** (retour à 4 jours) : rédaction d'un nouveau PEDT + plan mercredi (complémentarité éducative développée avec l'équipe enseignante)
- **Mise en place d'actions Ecole/Périscolaire/Commune** : projet élection, carnaval, kermesse, marché de Noël, conseils d'enfants...
- **Aide aux leçons** sur le temps périscolaire : accompagnement proposé, par l'équipe d'animations et des bénévoles, aux familles afin de faciliter les apprentissages scolaires. Ce service ne se substitue en aucun cas au contrôle parental.

Jeunesse

- **Offre diversifiée de l'Espace Jeunes** : accueil libre, veillées, rencontres inter structures... La mise en place de séjours à l'Espace Jeunes est un plus dans l'offre d'accueil pour les jeunes (île de Ré en 2017, Montalivet en 2018) et l'achat d'un mini bus permet de diversifier les propositions d'animations et sortir du territoire communal
- **Mise en place d'actions inter structures et mutualisation** (sortie, tournoi sportif, camps)
- **L'agrandissement de l'équipe de l'Espace Jeunes** (de 1 à 2 animatrices depuis 2017). Depuis l'été 2017 : double ouverture permettant de réserver des activités au + de 13 ans (rallye citoyen)
- **Public touché principalement** : **collégiens** (difficulté au-delà de 14 ans)
- **La surface d'accueil** du bâtiment limite la capacité d'accueil et entraîne la délocalisation de certaines activités : soirées jeux de rôles, veillées inter structures...

Manifestations

- **Marché de Noël co-organisé avec la maison de retraite** depuis décembre 2017 : partenariat important avec le service petite enfance, enfance, jeunesse : animations et tenue de stands proposées par le RAM, le centre de loisirs et l'Espace Jeunes
- **Carnaval** organisé depuis 2017 par la commune : idem

Résumé tables rondes du 28-11-2018

Forces	Faiblesses
- Bonne communication des actions enfance jeunesse via le bulletin municipal - L'achat d'un mini bus par la commune (en juillet 2017) permet de diversifier les propositions d'animations et de sortir du territoire communal. - La mise en place de séjours avec l'espace jeunes est un plus dans l'offre d'accueil pour les jeunes. - Le CCAS prend le relais sur la transition collège/lycée où nos offres d'accueils actuelles ne sont plus adaptées à cette tranche d'âge. - Présentation de l'Espace Jeunes au CM2 pendant le temps scolaire	- Passerelles entre les tranches d'âges à améliorer : RAM-écoles-CL-EJ - Espace Jeunes : difficulté à fidéliser les CM2 une fois leur entrée en 6^{ème} - L'accueil des enfants en situation de handicap

MOYENS SUPPLEMENTAIRES MIS EN OEUVRE DANS LE CADRE DU PEL 2016-2018

MOYENS SUPPLEMENTAIRES MIS EN OEUVRE
Création d'un service enfance jeunesse suite à la municipalisation des dispositifs enfance (centre de loisirs + périscolaire) depuis la rentrée 2017
Temps de réflexion entre coordinateurs à l'échelle de 4 communes afin d'échanger sur les actions, le fonctionnement des dispositifs enfance jeunesse, de développer les bonnes pratiques et d'accentuer la mutualisation (formations d'agents, émergence de projets...)
Recrutement d'un volontaire en service civique (fin 2018) avec pour mission principale la réalisation d'un diagnostic des actions du service enfance et de son fonctionnement
Mise en place de crédits dédiés à l'achat de matériel sportif au sein des accueils communaux

Retour des familles sur le service enfance jeunesse

- **Reprise gestion municipale des accueils** : grande évolution, changement gestion municipalité apprécié, plus de manifestations, cohérence dans les accueils, plus de proximité avec les équipes éducatives, même équipe, augmentation périodes d'ouverture du centre de loisirs, aménagement de l'espace
- **Manque de communication sur l'équipe communale** en place
- Manifestations du service créent du lien entre les parents et des repères pour les enfants
- Evolution carnaval sur un vendredi : valorise la présence des enseignants qui sont des repères pour les enfants. Sortir du cadre scolaire, avoir un rapport enfants-enseignants différent.
- **Manifestations AJPE en lien avec le service** : positif car découverte de l'école d'une autre manière
- **Présence et participation de l'EHPAD aux manifestations du service** ++++
- Valorisation projet mairie / école / animation : **soirées familles**
- **Accompagnement des enfants et des familles au quotidien apprécié**
- Possibilité d'inscription à l'année aux accueils appréciée
- Place des ATSEM dans les relations et liens avec les familles
- **Réunion de rentrée essentielle** pour permettre aux familles d'avoir une **vision globale de l'équipe éducative** (enseignants + animateurs)
- **Importance du cahier de liaison partagé avec les enseignants en élémentaire**
- **Communication par mail et téléphone : équipe d'animation très réactive :**
Centralisation des informations + 1 seul interlocuteur
- **Manque de communication sur les modes de garde pour moins de trois ans sur la commune**

PARTIE III. PROJET ÉDUCATIF LOCAL 2019-2022

Les tables rondes du 28 novembre 2018 ont été l'occasion de dresser un bilan partagé des actions menées dans le cadre du PEL 2016-2018 mais également d'établir une base de réflexion et d'actions pour le futur PEL 2019-2022.

L'objectif 1^{er} était d'assurer ainsi la continuité entre le PEL échu et le nouveau, la coordinatrice et l'adjointe en charge, sur la base des échanges lors des tables rondes mais aussi des retours et attentes plus informels des élus et professionnels ont établi plusieurs grands axes qui ont servi de base à la réunion de travail du 9 février.

A l'issue de cette réunion de travail, les attentes, idées et remarques de chacun ont été synthétisées et ont donné lieu à trois grandes orientations traversées par deux problématiques transversales fortes :

- la première pour répondre à une volonté politique forte que la municipalité cherche à promouvoir dans tous les secteurs de sa compétence (dont la politique enfance et jeunesse) : le développement durable ;
- la seconde pour répondre à des besoins de fonctionnement ou des besoins formulés tant par les professionnels que les familles : la communication.

1. Les perspectives de l'ancien PEL

Les tables rondes du 28 novembre 2018 ont été l'occasion de dresser un bilan partagé des actions menées dans le cadre du PEL 2016-2018 mais également d'établir une base de réflexion et d'actions pour le futur PEL 2019-2022. Ainsi les perspectives et freins des orientations du précédent PEL, récapitulés dans le tableau ci-dessous, ont servi de base à la définition des nouvelles orientations.

Anciennes orientations	Perspectives et forces	Freins
S'approprier l'espace et le préserver	- développer le lien avec la LPO nature environnement 17 - visite centre de tri Altriane - potager partagé (école/centre de loisirs/familles ?) - actions pédagogiques de l'AMAP - réaliser ses propres poubelles de tri / meubles en carton - appropriation des lieux extérieurs par les enfants et jeunes : semer les graines en bordures de trottoirs	temps et déplacements → manque de fonciers
Favoriser l'accès et la pratique des activités culturelles et sportives	- favoriser la coéducation - prévoir des interventions en lien avec l'AMAP - récolte raisin à l'EHPAD - développer les actions familiales - partir des idées des enfants puis faire des propositions aux familles – vote participatif - faire du lien entre l'actualité municipale et les projets à mettre en place (en y associant les familles) - visite de la mairie sur le temps scolaire + permettre aux enfants d'assister à un Conseil municipal + présentation du rôle du policier municipal - valorisation de la présence des AVS dans l'objectif d'aborder la différence	- manque définition de canal de communication - manque de temps pour mettre en place les actions - planning contraint des familles - moyens humains et financiers
Développer la conscience citoyenne	- nouveau site internet + application - navette transport enfants/adultes.... - négociation en cours avec le club hippique (école/CLSH) - aire de covoiturage - mutualiser l'offre avec les communes voisines - favoriser l'intercommunalité	- difficulté d'organisation → contraintes de transport
Diversifier les offres d'accueils enfance/jeunesse	- petite enfance : réservation de places dans le futur multi accueil d'Angoulins notamment pour des enfants en situation d'handicap - prévoir des sorties annuelles à l'extérieur de la commune avec le RAM (utilisation du mini bus communal) - mettre en place un forum de la vie locale pour présenter l'ensemble de l'offre éducative sur la commune - Espace Jeunes : proposer une adhésion juin + année scolaire	difficulté à capter les + 15 ans

>> **Le principal frein identifié est l'accès aux transports, que les habitants, les élus et les agents déplorent tous.**

La contrainte de la mobilité, bien qu'atténuée par l'acquisition d'un premier minibus par la commune en 2017 complétée par l'acquisition d'un second fin 2018, reste un frein fort au développement de projets et d'activités à destination des jeunes de la commune.

Cette compétence, déléguée à la CdA ne rentrant pas dans le champ d'action de la commune, l'attente de la réalisation ou réfection de pistes cyclables est forte, notamment vers le terminus illico de Belle Aire à Aytré avec la réalisation d'un abri pour vélos.

2. Méthodologie et calendrier

➤ Janvier 2019

La synthèse des tables rondes du 28 novembre 2018 constitue une base de réflexion transmise à l'ensemble des membres de la commission « Affaires scolaires-enfance-jeunesse » et professionnels du service.

➤ 9 février 2019

Temps de travail collaboratif entre les agents du service enfance jeunesse et les élus avec comme objectifs :

- Confronter les visions, projets et choix politiques aux faisabilités voire freins du terrain
- Travailler conjointement à la définition de pistes d'actions prioritaires pour les trois prochaines années
- Rédiger un document pratique, transposable en termes d'actions concrètes et réalisables

Présentation en réunion publique du bilan du PEL 2016-2018 et des perspectives du nouveau PEL

Lors de ce temps de travail commun, il a été conjointement décidé qu'il serait pertinent de définir une thématique phare par an afin de permettre davantage de liens et de cohérence entre les différentes actions enfance jeunesse sur une année scolaire.

➤ 11 avril 2019

Présentation d'une version synthétique du document aux membres de la commission et aux agents du service enfance jeunesse suivi d'un temps d'échange.

➤ Avril/Mai 2019

Relecture par de la commission enfance jeunesse.

Une lecture est également réalisée avec l'équipe enseignante afin d'identifier les orientations qui pourraient faire l'objet d'actions partagées.

Finalisation par la coordinatrice « Affaires scolaires-enfance-jeunesse » et la Directrice Générale des Services

➤ Mai 2019

- Présentation à l'équipe enseignante pour avis et amendements (validé en 1^{ère} lecture)
- Finalisation et validation de la rédaction du PEL par les élus
- Présentation du PEL en Conseil municipal et réunion publique
- Envoi du PEL aux institutions : CAF et éducation nationale

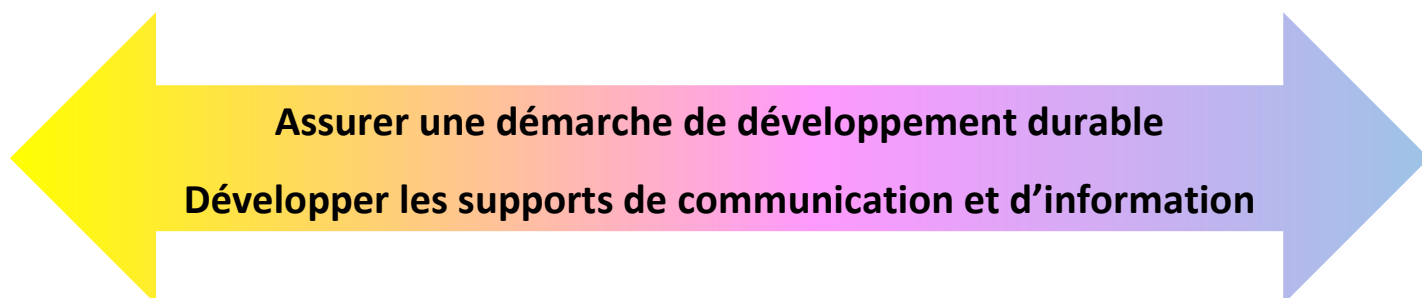
3. La structure du nouveau PEL

L'ensemble des réunions de travail, des bilans nous a donc conduits à établir un nombre d'orientations plus restreint donnant lieu à des axes de travail déclinés en actions concrètes qu'il conviendra de réaliser ou d'initier dans les années à venir.

A. 2 orientations transversales

Nous avons pu constater un besoin des familles mais également une forte volonté politique autour de deux axes que nous avons donc voulu transversaux.

A ce titre, ils seront systématiquement intégrés à chaque réflexion autour des actions à mener.



B. 3 grandes orientations

La volonté de s'inscrire dans la continuité du précédent PEL en s'appuyant sur les actions déjà réalisées ainsi que les échanges familles/élus/agents ont permis d'établir les 3 orientations suivantes :



C. Déclinées en actions

Nous souhaitons ce PEL plus concret afin qu'il soit la traduction réaliste des attentes de chacun mais également :

- une base de travail pour les agents de terrain ;
- une information lisible auprès des familles ;
- un outil plus facile à suivre pour les élus et la coordinatrice.

Nous sommes partis des 3 grandes orientations identifiées et avons établi des axes de travail donnant chacun lieu à des actions.

Développer les espaces de paroles et l'implication des 0-18 ans dans leurs temps de loisirs

Développer l'autonomie des enfants au sein des accueils

Développer les journées/chantiers en famille

Créer un outil de communication géré par les enfants

Etudier la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), voire à une échelle intercommunale

Mettre en place un système de tutorat entre les enfants

Développer les actions d'autofinancement sur le secteur jeunes

Développer les conseils d'enfants à tous les accueils et valoriser leur mise en place

Accompagner l'enfant et le jeune dans leur rôle de citoyens actifs

Exploiter les espaces et dispositifs pour favoriser l'autonomie du public

Améliorer l'aménagement des espaces à destination des 0-18 ans

Optimiser l'utilisation des infrastructures locales : city stade, salle des sports, plateau sportif...

Faciliter l'accès aux dispositifs spécifiques (planning familial, web radio, prévention...)

Accompagner les enfants et les jeunes dans l'intégration des nouvelles technologies pendant leurs temps de loisirs

Favoriser l'accès au numérique pour tous

Envisager des ateliers intergénérationnels

S'ouvrir aux autres et à son environnement

S'ouvrir à l'autre et à la différence (handicap, multiculturel, intergénérationnel)

Favoriser le développement et l'accès à la culture et aux activités sportives

Développer la dynamique partenariale et intercommunale

Diversifier les temps collectifs (nuitées, séjours, échanges...)

Maintenir les projets thématiques et passerelles entre les accueils communaux

Soutenir le partenariat avec la maison de retraite

Sensibiliser les enfants au handicap

Développer l'investissement en faveur de la pratique sportive

Assurer une présence régulière et soutenue des activités sportives et culturelles dans la programmation des accueils

Développer le partenariat avec le tissu associatif local

Intégrer une dynamique de mutualisation dans nos projets

Développer la mise en place de sorties mutualisées sur le territoire du RAM

Développer la mise en place d'actions et de projets interstructures

S'intégrer aux projets et dispositifs organisés à l'échelle de la CdA

Accroître la visibilité de l'Espace Jeunes auprès des 11-17 ans (partenariat avec collège et lycée)

Développer le partenariat avec le monde agricole (AMAP, LPO)

Mettre la coéducation au cœur de nos actions

Favoriser le lien
social en
développant des
actions à destination
des familles

Développer la
complémentarité
éducative entre la
commune et le
monde enseignant

Développer les
actions de
parentalité

Pérenniser des temps festifs communaux à
destination des familles

Mettre en place des ateliers familles
notamment au sein des accueils

Maintenir et développer les partenariats
avec les associations communales

Formaliser des réunions
régulière (3/an) avec les
équipes enseignantes

Développer les projets partagés liés notamment à
la mutualisation des espaces (potager)

Proposer des journées portes ouvertes aux
parents

Favoriser la découverte du territoire : visite de
la mairie, présentation de l'équipe communale,
participation à un Conseil municipal...

Favoriser l'implication des enseignants aux
dispositifs communaux (événements, plan
mercredi, projets divers, aide aux leçons)

Développer les passerelles RAM-centre de
loisirs- écoles- espace jeunes- collège/lycée

Développer les collaborations avec le collège et
le lycée de secteur

Mettre en place une structure
d'accompagnement à la parentalité

Créer un temps/organe pour donner lieu à
un temps d'échanges et de participation à
la politique enfance jeunesse aux familles

D. Des thématiques annuelles pour assurer une cohérence des actions et une meilleure visibilité et adhésion des familles

Lors du temps de travail partagé du 9 février 2019 entre les élus et les agents, il a été convenu de déterminer des thématiques annuelles fil rouge afin de faciliter la mise en place d'actions partagées tout au long de l'année et de les rendre visibles auprès des familles :

- ✓ 2019-2020 / Le développement durable (*ce thème servira de socle à l'orientation transversale du même nom*)
- ✓ 2020-2021 / La citoyenneté
- ✓ 2021-2022 / Les cultures du monde

4. L'évaluation et le suivi du PEL

A. Critères quantitatifs et qualitatifs

L'ensemble des actions énoncées dans le PEL ci-dessus fera l'objet d'une évaluation continue par :

- La coordinatrice enfance jeunesse
- Les agents du service enfance jeunesse (réunions, bilans, ...)
- Les élus de la commission « Affaires scolaires, enfance jeunesse »

La réalisation des actions définies dans le cadre du PEL sera établie en 4 niveaux colorés permettant ainsi un rendu visuel accessible à tous :

Niveau de réalisation des actions du PEL	Couleur associée
1. Non traitée	
2. Initiée (en cours de réflexion)	
3. Réalisée (en cours de réalisation)	
4. Réalisation continue/quotidienne	

Les actions de niveaux 1 à 2 devront être remises en débat lors de l'instance de suivi annuel.

Les actions de niveaux 3 et 4 feront l'objet d'une fiche action.

Un suivi global de l'évolution du PEL en cours sera présenté lors d'une réunion de suivi annuel (qui pourrait se tenir à chaque début d'année civile).

B. Instance de suivi annuel

Afin de pouvoir suivre et évaluer le projet éducatif local en cours, une instance de suivi annuel sera mise en place.

Cette instance, présidée par le Maire sera composée :

- des adjoints
- des conseillers membres de la commission enfance jeunesse
- de la Direction Générale des Services de la commune
- de la coordinatrice enfance jeunesse
- de l'animatrice du RAM
- de la directrice des accueils péri et extrascolaire
- des directeurs d'écoles et des enseignants volontaires
- d'un représentant des parents d'élèves de chaque école
- de représentants associatifs
- de représentants institutionnels : CAF, DDCS, Education Nationale

De plus, et afin de garantir la cohérence de l'évaluation des actions portées avec les publics concernés, les agents terrain seront chargés d'évaluer régulièrement les dispositifs communaux notamment au travers des conseils d'enfants.

Cet outil sera évolutif et adaptable en fonction de l'âge du public concerné.

L'instance de suivi annuel aura ainsi pour objectifs :

- Communiquer aux membres du comité l'état actuel de réalisation des orientations du PEL
- Définir les priorités de réalisation des actions
- Réfléchir à la mise en place de projets communs et partagés à l'échelle communale et intercommunale
- Être une instance d'échanges entre les élus (souhaits politiques) et les agents de terrain (faisabilité et réalisation terrain)

Le mot de la fin

Il vous appartient maintenant de relire, feuilleter et faire vivre, avec nous et tous les acteurs, ce nouveau projet éducatif qui ne se veut pas local mais le sera toujours, notre territoire et ses acteurs sont uniques.

Merci à eux et à vous pour l'énergie qui sera déployée pour la réalisation de ce beau projet collectif.

PARTIE IV. ANNEXES

A. Annexe I : Fiches actions manifestations PEL 2016-2018



FICHE ACTION

COMMUNE DE LA JARNE

PEL 2016 - 2018

Intitulé de l'action : Organisation du carnaval

Type d'actions :

- ☐ action existante ☐ action intercommunale
☒ action existante à faire évoluer ☐ action nouvelle

Références aux orientations du PEL :

- ☒ Développer la cohésion et l'entraide ☐ Encourager la connaissance et la reconnaissance de l'autre
☐ Développer la conscience citoyenne ☐ S'approprier l'espace et le préserver
☐ Favoriser la pratique du sport ☐ Diversifier les offres d'accueil enfance/jeunesse
☐ Favoriser l'accès et la pratique de la culture

Description de l'action :

Depuis 2017, la commune a récupéré l'organisation du carnaval, auparavant coordonné par l'association Angoul'loisirs. Le carnaval est un événement local à destinations des familles jarnaises coordonné par la mairie avec une forte implication des associations locales (AJPE, comité des fêtes, badminton...). La maison de retraite est également un partenaire très présent sur la manifestation. En 2018, il a été proposé un changement de formule pour l'événement, à savoir initialement prévu sur un samedi après-midi, le carnaval s'est déroulé un vendredi (journée + soirée). L'objectif était de permettre d'élargir l'impact sur les familles en touchant l'ensemble des enfants scolarisés à l'école et d'accroître l'implication des enfants dans la préparation du carnaval.

Pilotage :

Commune

Public visé :

- ☒ action à rayonnement communal ☐ action à rayonnement intercommunal
- ☐ 0-3 ans ☐ 3-5 ans ☐ 5-11 ans
☐ 11-16 ans ☐ 16 ans et + scolarisés ☐ 16 ans et + non scolarisés
☒ famille ☐ autre

Partenaires :

- maison de retraite de La JARNE
- Association des Parents d'Elèves (AJPE)
- le service enfance/jeunesse
- comité des fêtes
- banda festa 17
- RCE

Evaluation/suites à donner :

- format sur un vendredi à conserver : impact +++ sur les familles → fréquentation en hausse
- favoriser et développer l'implication des enseignants et les animations proposées ce jour-là notamment sur la pause méridienne
- permettre aux enfants du périscolaire de participer à la manifestation : à reconduire.
- réorganisation en interne sur la présence de personnels communaux pendant et après la manifestation
- remettre en place des ateliers famille

Intitulé de l'action : **Marché de Noël**

Type d'actions :

- ☐ action existante
 ☐ action existante à faire évoluer
 ☒ action intercommunale
 ☒ action nouvelle

Références aux orientations du PEL :

- ☒ Développer la cohésion et l'entraide
 ☐ Encourager la connaissance et la reconnaissance de l'autre
☐ Développer la conscience citoyenne
 ☐ S'approprier l'espace et le préserver
☐ Favoriser la pratique du sport
 ☐ Diversifier les offres d'accueil enfance/jeunesse
☐ Favoriser l'accès et la pratique de la culture

Description de l'action :

Organisation d'un marché de Noël par l'EHPAD de La Jarne avec un fort partenariat avec la commune (service enfance/jeunesse). Au programme : marché des artisans en extérieur avec la présence des associations locales, d'un stand mairie (Espace Jeunes + CCAS). Un concert était également prévu à l'intérieur de l'établissement, tout comme des animations pour les enfants proposées par le service enfance

Pilotage :

Maison de retraite « les Petites Vignes »

Public visé :

- ☒ action à rayonnement communal
 ☒ action à rayonnement intercommunal
- ☐ 0-3 ans
 ☐ 3-5 ans
 ☐ 5-11 ans
☐ 11-16 ans
 ☐ 16 ans et + scolarisés
 ☐ 16 ans et + non scolarisés
☒ famille
 ☐ autre

Partenaires :

- la commune
 - l'AJPE
 - le CCAS
 - le comité des fêtes

Evaluation/suites à donner :

- double proposition d'animations en intérieur et extérieur est à revoir, tout comme l'animation de la manifestation le jour même
 - organisation et communication sur l'évènement sont à anticiper et améliorer
 - partenariat plus accru avec les enseignants (vente de sapins)
 - 1^{ère} édition satisfaisante

Intitulé de l'action : Echanges avec la maison de retraite

Type d'actions :

- ☐ action existante
 ☐ action existante à faire évoluer
 ☒ action intercommunale
 ☒ action nouvelle

Références aux orientations du PEL :

- ☐ Développer la cohésion et l'entraide
 ☒ Encourager la connaissance et la reconnaissance de l'autre
☐ Développer la conscience citoyenne
 ☐ S'approprier l'espace et le préserver
☐ Favoriser la pratique du sport
 ☐ Diversifier les offres d'accueil enfance/jeunesse
☐ Favoriser l'accès et la pratique de la culture

Description de l'action :

Développer des échanges avec la maison de retraite sur les différentes tranches d'âges :

- 0-3 ans : animations du RAM à la maison de retraite (zoothérapie, cuisine, motricité, activités manuelles...) en moyenne deux fois par mois
- 3-11 ans : animations fréquentes sur les vacances scolaires entre les enfants du centre de loisirs et les résidents. Mise en place d'un projet vidéo partagé (2017-2018) dans le cadre des TAP.
- 11-15 ans : animations communes entre jeunes et résidents (octobre 2016-octobre 2017)
- travail de collaboration permanent entre le service enfance jeunesse de la commune et le l'animateur de la maison de retraite, notamment sur les événements communaux (carnaval, kermesse et marché de Noël)
- partenariat fort entre la commune et la maison de retraite

Pilotage :

Commune + maison de retraite

Public visé :

- ☒ action à rayonnement communal
 ☐ action à rayonnement intercommunal
- ☒ 0-3 ans
 ☒ 3-5 ans
 ☒ 5-11 ans
☒ 11-16 ans
 ☐ 16 ans et + scolarisés
 ☐ 16 ans et + non scolarisés
☒ famille
 ☐ autre

Partenaires :

- maison de retraite

Evaluation/suites à donner :

- poursuivre et diversifier les ateliers entre les différentes tranches d'âge et la maison de retraite
- essoufflement des animations avec l'Espace Jeunes

Intitulé de l'action : Soirée jeux de société en famille

Type d'actions :

- ☐ action existante
 ☐ action existante à faire évoluer
 ☒ action intercommunale
 ☒ action nouvelle

Références aux orientations du PEL :

- ☒ Développer la cohésion et l'entraide
 ☐ Encourager la connaissance et la reconnaissance de l'autre
☐ Développer la conscience citoyenne
 ☐ S'approprier l'espace et le préserver
☐ Favoriser la pratique du sport
 ☐ Diversifier les offres d'accueil enfance/jeunesse
☐ Favoriser l'accès et la pratique de la culture

Description de l'action :

Soirée jeux de société en famille organisée dans le cadre de l'espace jeunes est ouverte à tous (mars 2017)
 Un intervenant (la grosse boîte) était présent afin de proposer aux familles un panel de de jeux de sociétés
 Les objectifs principaux étaient de :
 - diversifier les événements communaux à destination des familles
 - favoriser l'implication des jeunes sur les manifestations locales, valoriser leurs projets, activités et réaliser de l'autofinancement pour le séjour de l'été

Pilotage :

Commune (espace jeunes)

Public visé :

- ☐ action à rayonnement communal
 ☒ action à rayonnement intercommunal
- ☐ 0-3 ans
 ☐ 3-5 ans
 ☐ 5-11 ans
☐ 11-16 ans
 ☐ 16 ans et + scolarisés
 ☐ 16 ans et + non scolarisés
☒ famille
 ☐ autre

Partenaires :

- la grosse boîte

Evaluation/suites à donner :

- communication trop anticipée avant une période de vacances
 - impliquer davantage les enfants et les jeunes dans la préparation de la soirée
 - diversifier les propositions d'activités pendant la soirée

Intitulé de l'action : **Soutien des associations par des temps conjoints sur le périscolaire ou l'Espace Jeunes**

Type d'actions :

- ☐ action existante
 ☐ action existante à faire évoluer
 ☒ action intercommunale
 ☒ action nouvelle

Références aux orientations du PEL :

- ☒ Développer la cohésion et l'entraide
 ☐ Encourager la connaissance et la reconnaissance de l'autre
☐ Développer la conscience citoyenne
 ☐ S'approprier l'espace et le préserver
☐ Favoriser la pratique du sport
 ☐ Diversifier les offres d'accueil enfance/jeunesse
☐ Favoriser l'accès et la pratique de la culture

Description de l'action :

Les associations locales ont été sollicitées par la commune et sont intervenues sur les temps périscolaires (notamment TAP) : association de football, golf, trac en scène (théâtre).

Depuis janvier 2018, intervention de l'association lire et faire lire sur la pause méridienne.

+ associations CDA

Pilotage :

Association Angoul'loisirs + commune (depuis septembre 2017)

Public visé :

- ☒ action à rayonnement communal
 ☐ action à rayonnement intercommunal
- ☐ 0-3 ans
 ☒ 3-5 ans
 ☒ 5-11 ans
☐ 11-16 ans
 ☐ 16 ans et + scolarisés
 ☐ 16 ans et + non scolarisés
☒ famille
 ☐ autre

Partenaires :

- associations locales

Evaluation/suites à donner :

- poursuivre et développer l'implication des associations sur les temps périscolaires et extrascolaires notamment sur le mercredi matin (retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018)

B. Annexe II : compte rendu COPIL PEDT – retour à la semaine de 4 jours – décembre 2017



COPIL PEDT

COMMUNE DE LA JARNE

COMPTE RENDU

MERCREDI 20 DECEMBRE 2017 – 18h30

Présents :

Coppolani Vincent	Maire
Thouvenin Gaëlle	Adjointe aux « Affaires scolaires, enfance et jeunesse »
Gabucci Stéphane	Conseiller commission « Affaires scolaires, enfance et jeunesse »
Kalbach Virginie	Directrice générale des services
Salomon Alison	Coordinatrice enfance jeunesse
Coulombeau-Charbonneau Sylvie	Directrice des accueils périscolaires
Rodrigues Alice	Parent d'élèves
Burgaux Isabelle	Parent d'élèves
Diarrasouba Amandine	Parent d'élèves
Vernault Florence	Parent d'élèves
Colosio Stéphanie	Parent d'élèves
Coumarin Caroline	Parent d'élèves
Fauqueux Séverine	Parent d'élèves
Sorbé Noëlla	Parent d'élèves
Jezequel Estelle	Directrice école maternelle
Letribot Nadine	Professeur des écoles – moyenne section
Fleurant Yann-Eric	Directeur école élémentaire
Dupont Jean François	Professeur des écoles – CM2
Larmaillard Solange	Professeur des écoles – CE1/CE2

Rappel de l'ordre du jour :

- présentation des diverses propositions de planning reçues en mairie
- présentation des propositions de la municipalité
- volontés municipales pour la prochaine rentrée
- avis et position du COPIL

1) Présentation des diverses propositions reçues en mairie

Proposition de l'école maternelle	Proposition de l'école élémentaire	Proposition des parents d'élèves
Conserver : - les matinées de travail de 3h30 - le décalage des horaires entre maternelle et élémentaire - si possibilité : réduction de la pause méridienne avec une reprise de l'école à 13h30	Retour à la semaine de 4 jours (lundi-mardi-jeudi-vendredi) : - matin : 8h30-12h00 - après midi : 14h-16h30	Maternelle : Maintien de la semaine de 4 jours et demi TAP : tous les jours de 15h40 à 16h25 (organisation actuelle) Elémentaire : Maintien de la semaine de 4 jours et demi Horaires proposés : lundi-mardi-jeudi-vendredi : - matin : 8h30-12h - après- midi : 14h-16h30

Rappel des retours de questionnaires des parents d'élèves :

- 67% des votes en élémentaire sont pour un retour à la semaine de 4 jours.
- 63% des votes en maternelle sont pour un maintien de la semaine à 4 jours et demi.

Monsieur le Maire félicite le travail réalisé par les parents d'élèves sur ce questionnaire et souligne le taux élevé de participation des familles (130 retours sur 186 questionnaires distribués).

2) Propositions de la commune

Semaine à 4 jours et demi	
Maternelle	Elémentaire
<u>Lundi- mardi-jeudi-vendredi :</u> Matin : 8h35-12h05 Après-midi : 14h-15h40 TAP : 15h40-16h25 <u>Mercredi :</u> 08h35-11h55	<u>Lundi-mardi-jeudi :</u> Matin : 8h30-11h55 Après-midi : 14h05 Mercredi : 8h30-11h45 <u>Vendredi :</u> Matin : 8h30-11h45 Après-midi : 13h30-16h30 (TAP)
Semaine à 4 jours	
Maternelle	Elémentaire
<u>Lundi-mardi-jeudi-vendredi :</u> Matin : 8h35-12h05 Après-midi : 13h55-16h25	<u>Lundi-mardi-jeudi-vendredi :</u> Matin : 08h30-12h00 Après-midi : 14h00-16h30

Rappel du cadre réglementaire :

- le temps d'école est obligatoirement de 24h par semaine
- une matinée d'école ne peut excéder 3h30
- l'organisation des rythmes scolaires (4 jours ou 4,5 jours) doit être commune aux 2 écoles
- les TAP ne doivent pas être inférieurs à 3h par semaine.

3) Volontés municipales pour la prochaine rentrée

Des incertitudes persistent encore à ce jour concernant l'organisation, le contenu et les tarifs de la journée du mercredi. La collectivité souhaite tout de même garder « l'esprit des TAP » dans les activités qui pourront être proposés aux enfants sur cette journée-là. Aucun contenu n'est cependant acté.

4) Avis et position du COPIL

L'objectif affiché à la dernière réunion du COPIL du 16 novembre dernier était de procéder à un vote « de principe » concernant les rythmes scolaires pour la rentrée 2018.

De nombreux débats ont eu lieu autour de la table. Les avis sont partagés et les arguments divers.

Sur proposition de Madame Thouvenin, les parents d'élèves décident de refaire un point en aparté avant le vote.

Vote final :

Madame Thouvenin précise que la commune ne prendra pas part au vote et interviendra uniquement en cas d'égalité.

Membres du conseil d'école	Voix exprimées	
	Semaine à 4 jours et demi	Semaine à 4 jours
Parents d'élèves	5	3
Enseignants élémentaire	0	5
Enseignants maternelle	2	1
Commune	Non exprimée	

TOTAL	7	9
-------	---	---

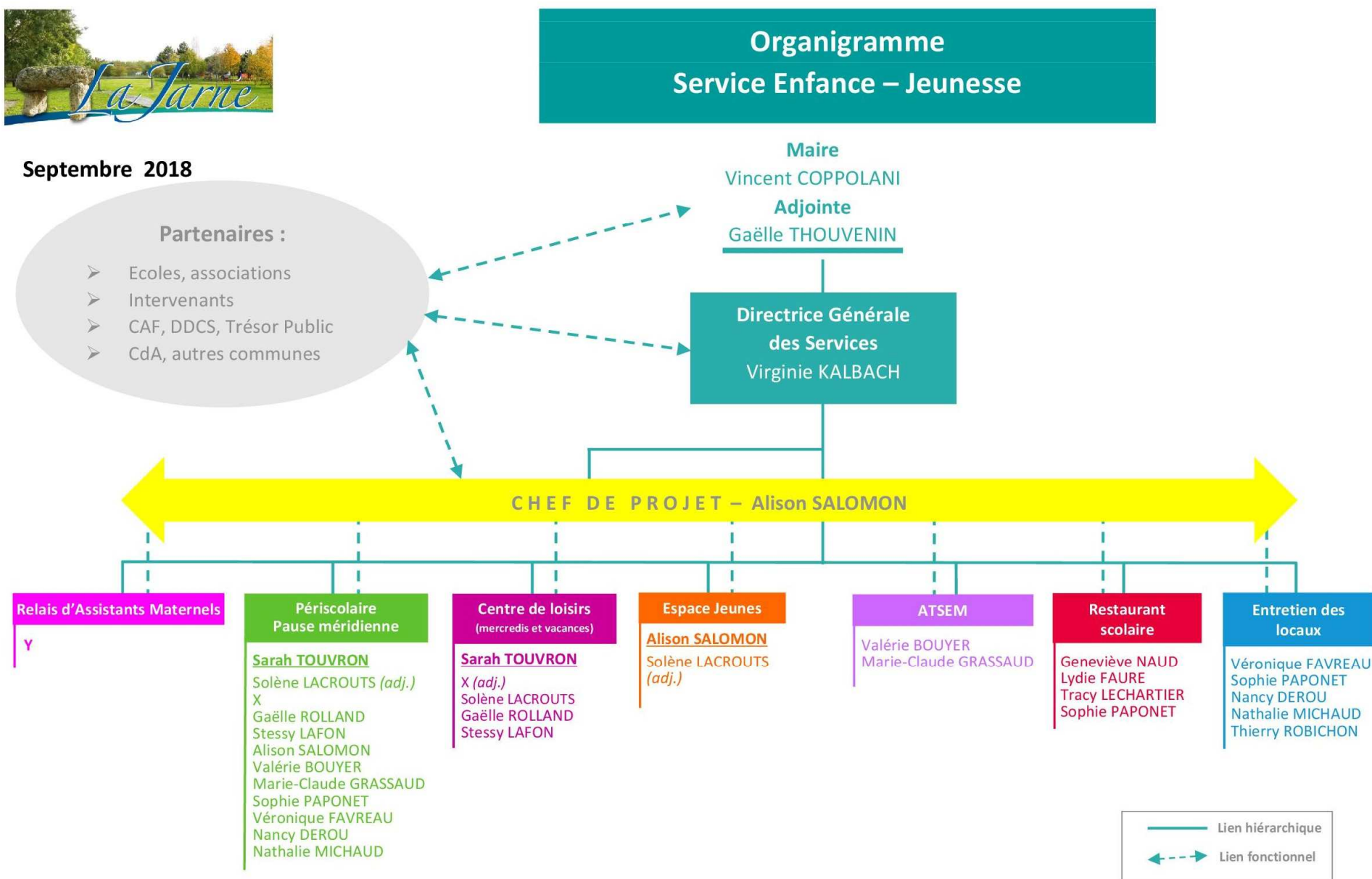
Prochaines réunions :

- Conseil d'école extraordinaire : mardi 16 janvier 2018 à 18h30 dans la salle de motricité.
- A la demande des parents d'élèves, une réunion d'informations à destination des familles sera organisée à la suite du conseil d'école extraordinaire, soit le mardi 16 janvier à 19h30 dans la salle du réfectoire.

C. Annexe III : Organigramme du service enfance jeunesse – septembre 2018



Septembre 2018



D. Annexe IV : guide d'entretien famille – service civique

Guides d'entretien pour les familles

Personne rencontrée :

Date :

I) Le service petite enfance / enfance / jeunesse

- Connaissez-vous le service petite enfance / enfance / jeunesse
.....
- Evolution du service : Changement du fonctionnement associatif vers un changement municipale
.....
- Connaissez-vous ou participez-vous à différentes manifestations du service ? (soirée famille, carnaval, marché de Noël)
Si oui, des retours ?
.....
Implication des parents sur les temps du services ?
.....
Propositions ?
.....
- Avez-vous des idées de projets ? événements en direction des familles pour dynamiser la commune ?
.....
- Que pensez-vous de la réforme des changements des rythmes scolaires : *mise en place des TAP sur la semaine de 4 jours et demi et retour en 2018 à la semaine de 4 jours* ?
.....

II) Les familles

- Quel âge ont vos/votre enfant(s) ?
.....
- Quel mode de garde utilisiez-vous avant que votre/vos enfant(s) rentre à l'école ? Si votre enfant était chez une Assistante maternelle, participait d'elle aux animations proposé par le RAM ?
.....
- Fréquente(nt) 'il(s) les accueils proposés par la mairie ? Si, oui lesquels ?
.....

- En fonction de vos besoins (mode de gardes, inscriptions, désinscriptions etc...) savez-vous où trouver l'information et à qui vous adressez : *Besoin de communication ?*
.....
.....
- Communication familles /animateurs : transmissions , au niveau des accueils , inscriptions , désinscription ?.....
.....
- Complémentarité éducative : enseignants / animateurs : transmissions , projets communs ?.....
.....

III) Fonctionnement des accueils

Temps périscolaire : matin et soir

- Les horaires d'accueils
.....
.....
- Organisation de l'accueil
.....
.....
- Organisation du goûter
.....
.....
- Aménagement des locaux
.....
.....
- Activités proposées : Connaissance de ces activités ?
.....
.....

Temps périscolaire : Mercredi

- Les horaires d'accueils
.....
.....
- Fonctionnement (*quotidien + journée banalisée : connaissance ?*)
.....
.....
- Activités et intervenants du mercredi
.....
.....
- Rythme de la journée adapté aux besoins des enfants (rythmes différents de l'école)
.....
.....
- Retours des enfants sur ces temps d'accueils (comment se sentent 'ils, ce qu'ils aiment / aiment pas, comment vivent 'ils les temps de transitions ?)
.....
.....

Pause méridienne

- Est-ce que vous connaissez le fonctionnement de la pause méridienne ? (temps où les parents ont moins accès)
.....
.....
- Que pensez du temps du repas ? suffisant ? pas assez long ?
.....
.....
- Qualité du repas
.....
.....
- Activités proposés (atelier + lire et faire lire)
.....
.....
- Retours des enfants sur ces temps d'accueils (comment se sentent-ils, ce qu'ils aiment / aiment pas, comment vivent 'ils les temps de transitions ?)
.....
.....
- Implication des parents sur ce temps d'accueils
.....
.....

Centre de loisirs

- Horaires et périodes d'ouvertures
.....
.....
- Aménagement des locaux
.....
.....
- Activités proposées
 - Thème des activités (un thème à chaque période de vacances)
.....
.....
 - Sorties culturelles / sportives.....
.....
 - Veillées : besoins, oui ou non
.....
.....
 - Soirée famille été
.....
.....
 - Propositions.....
.....
- Retours des enfants sur ce temps d'accueils (comment se sentent-ils, ce qu'ils aiment/aiment pas, comment vivent 'ils les temps de transitions ?).....
.....

Relais d’assistantes maternelles

- Matinée d’accueil
.....
.....
- Horaires des accueils collectifs au relais
.....
.....
- Aménagement des locaux
.....
.....
- Organisation des accueils des AM et enfants au Relais d’Assistantes maternelles
.....
.....
- Communication / outils / transmissions d’informations entre l’animatrice et les Assistantes maternelles
.....
.....
- Communication / transmissions d’informations entre l’animatrice et les familles/
.....
.....
- Implication des parents sur ce temps d’accueil
.....
.....
- Animations proposées
.....
.....
- Souhait de la mairie d’intégrer le Relais d’assistantes maternelles au service petite enfance / enfance/ jeunesse sur des temps éducatif ou évènements locaux : marché de Noël / soirée famille / Carnaval.
Besoins
.....
Propositions
.....
- Perspectives de collaboration entre l’école et le RAM
Besoins
.....
Propositions
.....
- Retours des enfants
.....
.....
- Retours des assistantes maternelles sur les temps d’accueils en RAM.....
.....
.....

Espace Jeunes

- Temps d'accueils/ horaires d'accueils des jeunes / fréquence
.....
.....
- Aménagement des locaux
.....
.....
- Organisation des accueils (les accueils au local)
.....
.....
- Communication entre les animatrices (Alison et Solène) et les parents (informations évènements, inscriptions ; désinscriptions)
.....
.....
- Communication entre les jeunes et les animatrices (organisation d'évènements, implication des jeunes sur les évènements locaux etc.)
.....
.....
- Implication des parents sur les temps d'accueils
.....
.....
- Projet de l'espace jeune
 - Rallye citoyen
.....
.....
 - Séjour inter structure : (partenariats entre différentes structures jeunesse)
.....
.....
- Propositions
.....
.....
- Retours des jeunes (comment se sentent-ils , ce qu'ils apprécient , ce qu'ils aiment pas , ce qu'ils souhaiteraient)
.....
.....

Expression libre